



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le 23/04/2020

Service Économie Agricole
Unité Modernisation de l'Exploitation Agricole

Le Préfet du Nord,
À l'attention de Madame, Monsieur le Maire du Nord

Affaire suivie par : Louis LUCHIER
Tél. : 03 28 03 86 50
louis.luchier@nord.gouv.fr

5 et 5 bis place Léo Lagrange
59186 ANOR

Objet : Prolongation de la période de Télédéclaration - Calamité agricole Sécheresse 2020

Madame, Monsieur,

Comme indiqué dans le courrier du 16 mars 2020 transmis à l'ensemble des mairies des communes sinistrées, le ministre chargé de l'Agriculture a reconnu, par arrêté en date du 18 février 2021, le caractère de calamité agricole suite aux dommages dus à la sécheresse de l'été 2020.

Depuis le 25 mars 2021, les exploitants sont en mesure de déposer un dossier de demande d'indemnisation par téléprocédure via le site TéléCALAM, accessible depuis la plateforme mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

Initialement, la période d'ouverture pour la télédéclaration devait s'achever le 25 avril 2021, tel que précisé dans le courrier du 16 mars. Toutefois, suite aux alertes de la profession et afin de permettre à tous de déposer un dossier dans de bonnes conditions, **celle-ci sera prolongée jusqu'au mardi 25 mai 2021**.

Conformément à l'article D.361-21, 7^e alinéa du Code Rural et de la Pêche Maritime, je vous demande de bien vouloir procéder à la publicité de ces arrêtés au travers d'un affichage pendant toute la durée de la procédure, soit jusqu'au 25 mai 2021.

Je reste à votre disposition pour toutes demandes d'informations complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Nord,
La Cheffe du Service Économie Agricole

Anne-Sophie DELSAUX

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex

Tél. : 03 28 03 86 50

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/